

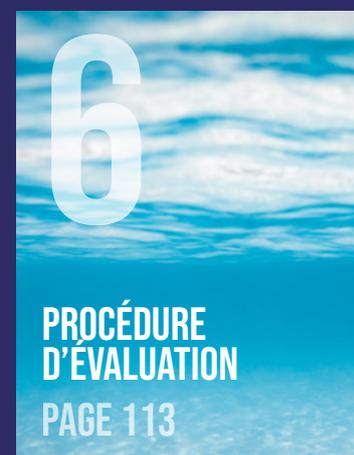
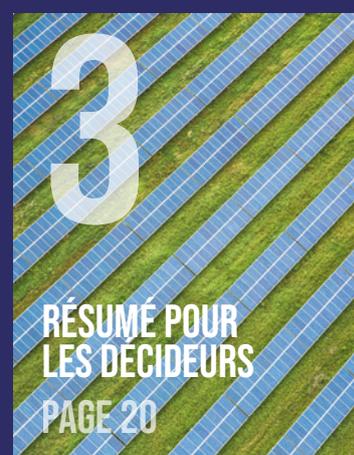
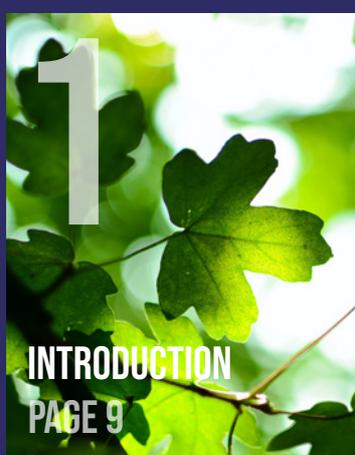


THE INTEGRITY COUNCIL
FOR THE VOLUNTARY CARBON MARKET

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU CARBONE, CADRE D'ÉVALUATION ET PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Janvier 2024, Version 1.1

SECTIONS



PUBLICATION ET INFORMATION DE DROIT D'AUTEUR

Le Droit d'auteur du Conseil de l'intégrité du marché volontaire du Carbone affiché dans ce document indique la date de publication du document.

© Le Conseil de l'intégrité du marché volontaire du Carbone 2023

Publié par le The Integrity Council for the Voluntary Carbon Market, juillet 2023, version 1.1 publiée en janvier 2024

Informations sur la publication

Ce document remplace les CCP, le cadre d'évaluation des programmes et les autres documents correspondants énumérés ci-dessous qui ont été publiés en mars 2023.

Le cadre et la procédure d'évaluation des CCP sont publiés dans leur intégralité dans les parties suivantes :

Partie 1 : Introduction

Partie 2 : Principes fondamentaux du Carbone

Partie 3 : Résumé pour les décideurs

Partie 4 : Cadre d'évaluation

Partie 5 : Définitions

Partie 6 : Procédure d'évaluation

Ce document est publié par le Conseil de l'intégrité du marché volontaire du Carbone et entre en vigueur le 27 juillet 2023. Il a été préparé conformément aux [documents de gouvernance](#) de l'ICVCM par le biais du processus décrit dans la [Déclaration de retour d'informations](#) et a été adopté par le Conseil d'administration..

MENTIONS LÉGALES

Certaines déclarations contenues dans le présent document constituent des prévisions, des projections et des informations (y compris des croyances ou des opinions) basées sur les connaissances et les informations dont dispose le Conseil de l'Intégrité à la date de préparation du présent document.

Ces déclarations peuvent être identifiées par le fait qu'elles ne se rapportent pas strictement à des faits historiques ou actuels, et ces déclarations peuvent inclure, sans s'y limiter, des estimations, des engagements, des plans, des approches et des ambitions. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles du Conseil de l'intégrité et sont soumises à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent matériellement de ceux décrits, exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres facteurs, le changement des conditions économiques, financières, commerciales ou d'autres conditions de marché, ainsi que des changements des risques environnementaux, géopolitiques, sociaux et physiques. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont expressément qualifiées dans leur intégralité par les avertissements contenus ou mentionnés dans la présente section. Par conséquent, nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées sont basées sur les conditions financières, économiques et autres à la date du présent document et le Conseil de l'intégrité décline toute obligation d'actualiser, de réviser ou de corriger toute prévision, opinion ou attente, ou toute autre déclaration prospective, afin de refléter les événements qui se produisent ou les circonstances qui surviennent après la date du présent document.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Rien dans ce document ne doit être interprété comme un conseil financier, juridique, fiscal, comptable, actuariel ou tout autre conseil spécialisé. Les personnes ayant besoin d'un avis sur les questions ci-incluses sont invitées à consulter un conseiller professionnel indépendant.

Les informations contenues dans le présent document, y compris le Cadre d'évaluation et la Procédure d'évaluation, peuvent être mises à jour, complétées, révisées et modifiées à tout moment, et ces informations peuvent changer de manière significative. Aucune déclaration, garantie ou engagement, explicite ou implicite, n'est ou ne sera fait par le Conseil de l'intégrité, ses conseillers ou toute autre personne, quant à la véracité, l'exactitude, l'exhaustivité, la justesse ou l'équité des informations ou des opinions contenues dans le présent document et toute confiance que vous leur accordez est à vos risques et périls. Sans préjudice de ce qui précède, ni le Conseil de l'Intégrité, ni aucun de ses affiliés, associés, conseillers, directeurs, employés ou représentants n'acceptent de responsabilité pour toute perte ou tout dommage résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation ou de la confiance accordée à ce document ou à son contenu, ou de toute autre question s'y rapportant.

Lorsque des sites et des pages web sont cités, ils le sont à titre de référence et sont corrects au moment de la publication. L'emplacement d'une page web ou d'un site web, ou son contenu, ne peut être garanti.

CONTENU

	AVANT-PROPOS D'ANNETTE NAZARETH	6
SECTION 1:	INTRODUCTION	9
SECTION 2:	PRINCIPES FONDAMENTAUX DU CARBONE	14
SECTION 3:	RÉSUMÉ POUR LES DÉCIDEURS JUILLET 2023	20
	A. Gouvernance	25
	B. Impact des émissions	31
	C. Développement durable	40
	D. Attributs CCP	45
	E. Amélioration continue du cadre d'évaluation	46
SECTION 4:	CADRE D'ÉVALUATION	52
	A. Gouvernance	55
	B. Impact des émissions	60
	C. Développement durable	65
SECTION 5:	DÉFINITIONS	105
SECTION 6:	PROCÉDURE D'ÉVALUATION	113

AVANT-PROPOS D'ANNETTE NAZARETH

Présidente du Conseil d'administration,
Conseil de l'intégrité du marché volontaire du Carbone - ICVCM



Comme l'a déclaré le secrétaire général des Nations unies, « la bombe à retardement du climat fait tic-tac ». L'ampleur de la crise climatique exige une action rapide et décisive. La fréquence

alarmante des événements climatiques extrêmes et les effets dévastateurs sur les écosystèmes mondiaux soulignent la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre à un rythme sans précédent pour assurer un avenir stable et sûr pour notre société et à notre économie. Ces réalités nous lancent un appel urgent à l'action : utiliser tous les outils à notre disposition pour lutter contre le réchauffement de notre planète dans le court laps de temps qui nous reste.

La lutte contre la crise climatique est un objectif commun que nous partageons sur tous les marchés, dans tous les secteurs et dans toutes les régions. Bien que les efforts du secteur public soient essentiels, il est tout à fait clair qu'ils ne suffisent pas à eux seuls à réaliser les [\\$125 milliards de dollars d'investissement](#) nécessaires à la transition vers le net-zéro, selon une analyse de GFANZ. Environ 70 % du capital nécessaire pourrait provenir du secteur privé, dont près de la moitié serait financée directement par les entreprises. Une partie de ces capitaux pourrait être mobilisée par le marché volontaire du Carbone (VCM), qui permet aux entreprises privées de canaliser leurs financements vers la réduction des émissions et la croissance verte durable dans le cadre de leurs engagements volontaires en faveur de l'action climatique.

“

Face à la crise climatique, nous devons collectivement exploiter la puissance de toutes les solutions possibles. Au nom de l'ICVCM, j'invite tous les acteurs du marché volontaire du Carbone à se joindre à nous dans cette entreprise. Les marchés et les crédits-Carbone à haute intégrité peuvent constituer une voie essentielle pour tirer parti de l'investissement privé afin d'encourager les réductions d'émissions et les pratiques durables.

”

Quelle est l'importance du marché volontaire du Carbone

L'objectif du Conseil de l'intégrité du marché volontaire du Carbone (Conseil d'intégrité ou ICVCM) est de veiller à ce que les crédits-Carbone soient toujours d'une grande intégrité afin de permettre au marché volontaire du Carbone d'atteindre son potentiel.

Et ce potentiel est immense. Lorsqu'il fonctionne de manière optimale, le VCM a la capacité de mobiliser des fonds pour réduire et supprimer des milliards de tonnes d'émissions. Des crédits-Carbone de haute qualité, respectant des critères stricts, peuvent constituer un moyen crédible et efficace pour les entreprises les utilisant en tant que complément - et non comme substitut - des réductions rapides d'émissions au sein de leurs chaînes de valeur. Le VCM peut catalyser les réductions et les absorptions d'émissions par le biais d'investissements dans des solutions à faible teneur en Carbone dans les secteurs de l'énergie propre, des transports et de l'industrie, parmi d'autres. En outre, en liant la protection des écosystèmes naturels à la valeur économique, le VCM offre un outil puissant pour inciter le secteur privé à investir dans la protection et la gestion durable des forêts, des humides et d'autres puits de Carbone essentiels.

Aujourd'hui, les crédits-Carbone permettent déjà de canaliser des fonds importants vers des projets de réduction et de suppression des émissions, mais ils sont loin d'avoir atteint leur plein potentiel. Actuellement, le marché est fragmenté et les crédits-Carbone ne sont pas d'une qualité constante.

Le chemin vers un haut niveau d'intégrité

Le travail du Conseil de l'intégrité vise à apporter de la consistance au marché, à surmonter cette fragmentation et à donner aux acheteurs la certitude qu'ils financent des projets ayant un véritable impact. Les Principes fondamentaux du Carbone (CCP), lancés en mars 2023, constituent une référence mondiale en matière de haute intégrité. Il s'agit de dix principes fondamentaux pour des crédits-Carbone de haute qualité qui créent un impact réel et vérifiable sur le climat, sur la base des dernières connaissances scientifiques et des meilleures pratiques.

Le label CCP est conçu pour instaurer la confiance et débloquer les investissements, permettant aux acheteurs d'identifier facilement un crédit de haute intégrité, quel que soit le programme de crédit-Carbone émis, le type de crédit ou l'endroit où il a été généré.

Cette publication est le cadre d'évaluation désormais complet du Conseil de l'intégrité, avec des critères complets pour évaluer les programmes de crédit-Carbone et les catégories de crédits-Carbone par rapport aux CCP. Elle s'accompagne d'une Procédure d'évaluation actualisée et d'une Plateforme d'évaluation que les programmes de crédit-Carbone peuvent utiliser pour demander une évaluation.

Aller plus loin, ensemble

L'atteinte d'un haut niveau d'intégrité dans le VCM est un travail de longue haleine. L'urgence de la crise climatique nous oblige à agir maintenant, en nous appuyant sur les pratiques existantes pour continuer à progresser vers nos objectifs. Parallèlement, nous planifions déjà la prochaine itération du cadre des CCP, qui devrait être lancée en 2026, et nous indiquons à l'avance au marché les domaines plus ambitieux qui seront inclus. En outre, nous lançons une série de groupes de travail multipartites pour aborder les questions clés du marché et les domaines d'innovation afin d'alimenter la prochaine version des CCP et du Cadre d'évaluation.

En réexaminant et en révisant régulièrement nos normes et nos processus, nous contribuerons à la mise en place d'un marché du Carbone de haute intégrité, qui sera à l'origine de changements réels et percutants. Cet engagement en faveur du progrès est ancré dans des pratiques réglementaires saines et dans une compréhension commune du fait que les défis auxquels nous sommes confrontés nécessitent une adaptation et une innovation permanentes.

Inclusif et transparent

Nous sommes extrêmement reconnaissants aux experts du climat et du développement durable, aux peuples autochtones et aux membres des communautés locales, aux ONG et aux universitaires, ainsi qu'aux participants au marché volontaire du Carbone, qui ont apporté des contributions et des points de vue inestimables pour façonner notre travail.

Ensemble, ils ont contribué à définir un processus d'évaluation robuste, fondé sur des principes, et continueront à travailler avec nous sur une évaluation plus approfondie de certains crédits-Carbone, lorsque des questions complexes l'exigent, par l'intermédiaire de nos groupes de travail multipartites.

Je tiens également à remercier mes collègues du conseil d'administration, du comité de surveillance des normes, du groupe d'experts et du secrétariat de l'ICVCM pour les efforts inlassables qu'ils déploient afin d'assurer l'intégrité du marché volontaire du Carbone, et à exprimer ma gratitude au distingué Groupe consultatif pour son soutien constant. Les CCP, la Procédure d'évaluation et le Cadre d'évaluation sont le résultat complet et réfléchi d'un travail, d'une discussion et d'un débat considérables.

Les évaluations réalisées dans le cadre des CCP marquent le début d'un nouveau chapitre dans l'évolution du marché volontaire du Carbone, avec l'introduction de crédits à haute intégrité labellisés par les CCP qui devraient être disponibles sur le marché dans le courant de l'année et au-delà.

Le lancement du processus d'évaluation de l'ICVCM n'est qu'une partie du travail plus large en cours pour s'assurer que les investissements dans le marché volontaire du Carbone ont un impact positif. Le nouveau code de réclamation publié par nos collègues de la Voluntary Carbon Market Initiative (VCMI) fournit un ensemble de règles aux entreprises sur l'utilisation crédible des crédits carbone à haute intégrité sur la voie du zéro net. En collaboration avec la VCMI, nous nous efforçons d'assurer l'intégrité du début à la fin de la chaîne d'approvisionnement des crédits-Carbone, de la manière dont ils sont échangés et de la manière dont ils sont utilisés, afin de renforcer la confiance dans le marché volontaire du Carbone.

Face à la crise climatique, nous devons collectivement exploiter la puissance de toutes les solutions possibles. Au nom de l'ICVCM, j'invite toutes les parties prenantes du marché volontaire du Carbone à nous rejoindre dans cette entreprise. Les marchés et les crédits-Carbone à haute intégrité peuvent constituer un moyen essentiel de mobiliser les investissements privés en faveur de la réduction des émissions et des pratiques durables. En veillant à ce que le marché volontaire du Carbone fonctionne avec les plus hauts niveaux d'intégrité et de transparence, nous pouvons nous assurer qu'il joue un rôle central dans la réalisation de nos objectifs climatiques mondiaux tout en canalisant des fonds significatifs du Nord Global pour financer les actions climatiques et le développement durable dont le Sud Global a un besoin urgent.

Que cela marque le début d'une ère plus responsable et plus orientée vers l'action, où le marché volontaire du Carbone remplit son rôle potentiel dans la lutte contre le changement climatique.